Le Ministère Coordinateur du Patrimoine Naturel et Culturel a publié le rapport final du Décret d'Urgence Patrimoniale.

Le document du 268 pages est le bilan d'une année d'actions entreprises par l'Unité de Gestion d'Urgence du Patrimoine Culturel pour inventorier et sauvegarder le patrimoine culturel du pays. Pour chaque province est présenté les actions réalisées dans les secteurs de sécurité, sauvetage, préservation, consolidation et diffusion : architecture, restauration de biens mobiliers, fumigation, police du patrimoine, système national de gestion des biens culturels, etc.

Plus d'informations…
Télécharger le rapport *Decreto de Emergencia del Patrimonio Cultural, un aporte inédito al rescate de la identidad* depuis notre portail [PDF]
Lire " Présentation des rapports du Décret d'Urgence Patrimoniale " sur notre site
Lire " Plus de 75 000 biens culturels inventoriés en Équateur " sur notre site
Télécharger les " Rapports finaux du Décret d'Urgence par province " sur notre site